



Communiqué de presse du 26 Février 2018

Le « moins d'EPS » à l'œuvre dans l'académie de Bordeaux ! Fermeture de postes aux concours, recours accru à la précarité : où va l'EPS ?

Tout appelle à renforcer la place de l'EPS à l'école : développement de la sédentarité, de l'obésité, ... affichage du gouvernement d'une « nation de sportifs » pour les JOP 2024. C'est pourtant tout le contraire qui est à l'œuvre dans les faits et les perspectives sont au rouge vif!

Dans l'académie, à la rentrée 2017, il manquait 6 enseignants face aux élèves. Le rectorat recourt massivement aux personnels non titulaires pour faire face aux besoins (67 collègues contractuels en Février 2018). Le manque de postes est tel que le rectorat en arrive **maintenant à baisser les horaires obligatoires de certains élèves** (c'est le cas au collège de Piégut à Ribérac) ! C'est inacceptable !

Les personnels contractuels ont une licence STAPS et souhaitent, pour la plupart, passer le concours du CAPEPS (par voie externe ou interne quand ils sont déjà en exercice).

Alors que les besoins sont énormes dans notre académie (et ailleurs en France), qu'est-il proposé ?

- La baisse des postes au CAPEPS Externe (passage de 800 à 630)
- Un CAPEPS interne avec un taux de réussite très faible (70 postes pour 1232 inscrits)
- Un CAPEPS réservé avec 111 places (le seul en augmentation) **où le nombre d'admissibles avant les oraux n'est que de 58 !** Les conditions administratives d'inscription sont ubuesques et inadaptées !

C'est bien une escroquerie organisée quand on refuse des candidats aux concours en Juin, pour les rappeler en Septembre pour enseigner en tant que non titulaires : moins de droits, moins bien payés, pas de stabilité et de continuité pédagogique ! Cela n'est pas supportable, on vaut mieux que ça !

Des milliers de jeunes souhaitent entrer en STAPS, devenir profs d'EPS, cela permettrait de développer l'EPS dans le système scolaire : **il faut ouvrir massivement les places aux concours**. C'est pourtant simple, mais la réponse est actuellement au développement de la précarité et au « moins d'EPS » !

Le gouvernement propose pour la fonction publique un recours accru aux contractuels, un « plan de départ volontaire » : Pour l'avenir de la fonction publique, ne faut-il pas des agents titulaires ? Peut-on se permettre de faire partir des agents dans cette situation de pénurie ? **Poser les questions, c'est déjà y répondre !**

Pour une EPS de qualité, le SNEP-FSU Bordeaux appelle tous les enseignants d'EPS, titulaires ou non, les étudiants STAPS à :

- **Développer l'action sur la place de l'EPS à l'école** en relayant le plan d'action pour l'EPS (site national)
- **Se mobiliser le 15 mars, journée nationale pour un plan d'urgence pour les STAPS !** L'avenir de la profession ce sont les étudiants !
- **Agir et se mettre massivement en grève le 22 mars** pour une fonction publique de haut niveau au service de l'intérêt général !
- Poursuivre le renforcement du SNEP-FSU par l'adhésion.

Contacts :

Mél : s3-bordeaux@snepfsu.net

Nathalie Lacuey : 06.83.16.20.48

Alain De Carlo : 06.84.01.61.11

**** communiqué de presse du 18/9/2017 « rentrée techniquement ratée en EPS dans l'académie de Bordeaux » :** <http://www.snepfsu-bordeaux.net/wp/wp-content/uploads/2017/09/communique-de-presse-emploi-du-18092017.pdf>